



# Assemblée générale

Soixantième session

Documents officiels

Distr. générale  
20 octobre 2005  
Français  
Original: anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 4<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 4 octobre 2005, à 10 heures

*Président :* M. Wali ..... (Nigéria)

## Sommaire

Débat général (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

05-53453 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Débat général (suite)**

1. **M<sup>me</sup> Interiano** (El Salvador) dit que les conclusions du Sommet mondial de 2005 devraient assurer la continuité du processus de négociation engagé en vue de réaliser la réforme des Nations Unies. Former un consensus pour appliquer le nouvel ordre du jour du développement, pour créer une nouvelle structure internationale et pour instaurer un système de commerce international juste et équitable fondé sur des règles de non-discrimination requiert la volonté politique de tous les États Membres.

2. El Salvador a pris l'engagement de réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et à cette fin recherche de nouveaux mécanismes de financement pour les programmes d'éradication de la pauvreté. Son pays continuera d'appuyer toutes nouvelles initiatives pour financer le développement dans tous les pays en développement, tout en estimant qu'il est extrêmement important de poursuivre la coopération internationale et l'assistance technique, scientifique et financière en faveur des pays à revenu intermédiaire, y compris l'allègement de la dette extérieure en contrepartie de programmes sociaux, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Tout en soulignant l'importance cruciale de consolider la coopération Nord-Sud, notamment par le biais de l'Alliance mondiale en faveur du développement de l'USAID (Agence internationale des États-Unis pour le développement), El Salvador continuera d'appuyer la coopération Sud-Sud.

3. Le rôle du secteur privé dans les pays développés et en développement devrait être renforcé, à l'instar de celui des ONG et de la société civile, car ils contribuent à l'élaboration des politiques et programmes gouvernementaux. De surcroît, le renforcement des capacités et l'accès à la technologie sont vitaux pour les pays en développement, notamment le transfert de l'information et de la technologie des communications. Par conséquent, El Salvador réaffirme son vif intérêt à prendre part à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Tunis en novembre 2005. Les fonds et programmes des Nations Unies ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre des stratégies et des programmes nationaux de développement visant à réaliser les objectifs du

Millénaire. À cet égard, il importe de réaliser d'urgence les engagements énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

4. Les migrations internationales exercent un impact significatif sur les économies nationales. Dialogue et coopération sont indispensables pour mieux appréhender le phénomène. El Salvador réitère son désir de jouer un rôle actif dans le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement prévu en 2006.

5. D'après le rapport établi par Jeffrey Sachs, les pays d'Amérique centrale comptent parmi les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, ce qui affecte leurs possibilités de réaliser les objectifs du Millénaire. Récemment, l'état d'urgence a dû être proclamé en raison des fortes pluies occasionnées par une violente tempête tropicale et l'éruption de l'un des 23 volcans du pays. Les catastrophes naturelles récentes survenues dans différentes parties du monde devraient inciter la communauté internationale à réévaluer ses engagements et décisions en matière d'environnement et des mesures devraient être prises en vue de garantir la stabilité continue de l'environnement tout en atténuant les changements climatiques.

6. **M<sup>me</sup> Mladineo** (Croatie) déclare que sa délégation fait sienne la déclaration de l'Union européenne, en signalant que la Croatie a entamé les négociations pour son adhésion à l'Union en qualité de membre à part entière. Il ressort clairement de la déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales que des inégalités considérables persistent dans le monde; néanmoins, un très large partage des opportunités économiques et sociales favorise la croissance économique et le développement. En outre, la mobilisation effective des femmes dans le développement et leur accès aux ressources financières sur un pied d'égalité avec les hommes devraient retenir l'attention voulue. En gardant à l'esprit les engagements pris lors du Sommet mondial en septembre 2005, la Deuxième Commission devrait travailler dans les domaines où elle peut apporter une valeur ajoutée, afin de traduire ses engagements en actions et obtenir des résultats concrets en matière de développement.

7. Le financement du développement est une priorité. En qualité de pays en transition à revenu intermédiaire, la Croatie a fait des progrès et se déclare prête à partager ses expériences. En vue de réaliser les

objectifs du Millénaire, il est capital que chaque pays soit maître de son propre processus, ce qui implique notamment la mobilisation des ressources nationales ainsi qu'une coopération étroite avec les partenaires du développement dans le cadre de politiques cohérentes. Des ajustements budgétaires sont également nécessaires afin de limiter la vulnérabilité économique extérieure ainsi que pour freiner la croissance de la dette extérieure rapportée au PIB. De même, des réformes structurelles essentielles sont indispensables dans les secteurs du système judiciaire, de la santé et de l'administration publique. Vu que le niveau actuel de l'aide s'avère insuffisant à la réalisation des objectifs du Millénaire, il est crucial de trouver des sources novatrices de financement susceptibles de fournir des fonds supplémentaires de façon régulière et prévisible. La Croatie appuie le renforcement des capacités nationales ainsi que des processus nationaux afin de faire mieux entendre la voix des pays en développement et en transition auprès des organismes de développement international ainsi qu'auprès des institutions de Bretton Woods.

8. Le développement durable constitue un élément essentiel de l'ordre du jour de la lutte mondiale contre la pauvreté et de la protection de l'environnement. La Croatie est déterminée à collaborer dans le cadre des différentes conventions pertinentes des Nations Unies sur le changement climatique, sur la biodiversité et la biosécurité. À cette fin, elle a incorporé dans sa stratégie de développement la gestion durable et le développement de tous les types de forêts, l'énergie à un coût abordable et moins polluante ainsi que les questions relatives aux mers et aux océans. Elle appuie également la mise en place dans les meilleurs délais d'un système d'alerte rapide des catastrophes naturelles. La Croatie doit adapter ses politiques aux mouvements de population vers les villes. Sa stratégie nationale comporte notamment des plans pour le développement de l'espace construit en se conformant strictement à des normes environnementales et économiques sévères.

9. La lutte contre la corruption constitue l'une des autres priorités de la Croatie. L'Office pour la répression de la corruption et de la criminalité organisée a été fondé afin de prévenir ces délits et, le cas échéant d'engager des poursuites.

10. La résolution 57/270 B de l'Assemblée générale souligne que les organes, organisation et organismes concernés des Nations Unies devraient intégrer dans

leurs programmes de travail les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies et en tenir compte dans leurs activités opérationnelles et plans-cadres nationaux, conformément aux objectifs et priorités du développement définis au niveau national. La Deuxième Commission devrait garder à l'esprit ces dispositions en examinant et en redynamisant ses activités de façon à assurer une mise en oeuvre cohérente des engagements pris au Sommet mondial de 2005.

11. **M. Ramadan** (Jamahiriya arabe libyenne) note que les récentes améliorations de l'économie mondiale ne se sont pas traduites par un progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le développement économique, la sécurité et la justice sociale et économique sont restés hors de portée des pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne. La fourniture d'une aide économique accrue, l'allégement de la dette, les investissements publics et privés ainsi que les transferts de technologie revêtent une importance capitale pour ces pays.

12. La Deuxième Commission a été saisie d'un certain nombre de questions portant sur le commerce, les finances, la mondialisation et l'éradication de la pauvreté. Parmi les plus importantes figure la création d'une organisation du commerce international équitable et non discriminatoire facilement accessible aux pays en développement. À cet égard, l'autorité de la CNUCED devrait être renforcée pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches dans les domaines du développement, du commerce, de l'investissement, de l'assistance technique pour les négociations commerciales ainsi que dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Un second point important a trait à la nécessité de trouver des mécanismes novateurs de financement afin de fournir des fonds supplémentaires ainsi que l'assistance technique requise pour aider aux pays en développement à réaliser les objectifs du Millénaire. Un troisième point crucial porte sur l'allégement de la dette des pays pauvres. En dépit des initiatives récemment prises dans ce domaine, le problème de la dette demeure un obstacle majeur au développement des pays à revenu intermédiaire. Le quatrième point concerne le développement durable en tant que base fondamentale de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

13. Le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales pertinentes devraient élaborer un cadre de base pour un ordre du jour du XXI<sup>e</sup> siècle qui renforcerait le rôle des institutions internationales, notamment celui de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'environnement. La mondialisation offre simultanément des opportunités et des défis au monde en développement. L'écart croissant des revenus entre pays avancés et pays en développement est consternant. Une stratégie s'avère nécessaire pour permettre aux pays en développement de participer à l'économie mondiale ainsi qu'à la prise de décision dans les institutions internationales chargées du financement et du commerce.

14. La Jamahiriya arabe libyenne a adopté diverses mesures pour s'intégrer dans l'économie mondiale. Elle a ouvert ses portes aux investissements étrangers tout en abolissant un certain nombre de barrières qui constituaient un frein au commerce international. La Jamahiriya arabe libyenne espère obtenir un appui pour sa candidature à l'Organisation mondiale du commerce suite à l'acceptation de sa requête en 2004 par l'Assemblée générale.

15. **M. Ali** (Malaisie) déclare que grâce à la tenue de ses sommets et conférences, l'Organisation des Nations Unies a pu identifier nombre des difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement lorsqu'ils s'efforcent de réaliser leurs objectifs de développement, tout particulièrement l'éradication de la pauvreté. Ce dernier objectif représente une responsabilité collective qui requiert les efforts soutenus à la fois de toutes les parties concernées et de l'ensemble du système des Nations Unies. Toutefois, les divers programmes d'action adoptés ne peuvent se réaliser pleinement dans la durée sans les ressources financières correspondantes. C'est pourquoi la Malaisie croit que le financement du développement est une question clé de la coopération internationale pour le développement. Elle se félicite de l'adoption d'un échéancier précis, par l'Union européenne, pour parvenir à l'objectif de 0,7 % du revenu national brut (RNB) pour l'aide publique au développement (APD) tout en rappelant sa proposition de créer un mécanisme de suivi afin de s'assurer que l'objectif accepté sur le plan international pour l'APD ne reste pas lettre morte.

16. Dans le cadre de l'offre du Qatar d'accueillir la réunion du suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement, la Malaisie invite

instamment la communauté internationale à saisir cette opportunité pour faire avancer l'instauration d'un nouveau cadre international de financement du développement qui appuierait davantage les activités de développement tout en étant bénéfique à l'économie mondiale. Les questions systémiques et institutionnelles, notamment la réforme de l'architecture financière internationale, doivent être traitées et des méthodes plus créatives doivent être trouvées pour mobiliser les fonds supplémentaires en vue de réaliser les objectifs internationalement convenus qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire ainsi que dans le document final du Sommet mondial de 2005.

17. La Malaisie a déjà réalisé sept des huit des objectifs du Millénaire, tout en continuant à améliorer la santé et l'éducation; l'éradication de l'extrême pauvreté parmi les populations autochtones; la promotion de l'égalité entre les sexes, l'élimination de la violence à l'encontre des femmes ainsi que les technologies de l'information et de la communication.

18. L'augmentation rapide du prix du baril de pétrole constitue une préoccupation sérieuse et la communauté internationale qui, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, devrait consacrer une attention soutenue aux mesures permettant d'atténuer l'impact négatif de cette hausse sur les économies des pays en développement. Les gouvernements devraient être encouragés à adopter des mesures visant à réduire la dépendance de leur pays sur les combustibles fossiles et à en réduire la consommation tout en encourageant le recours à des sources alternatives d'énergie. De surcroît, la communauté internationale, à travers l'Organisation des Nations Unies, devrait accorder toute son attention à la menace émergente que constitue le virus de la grippe aviaire qui a déjà entraîné des morts ainsi que des pertes considérables dans le secteur avicole en Asie du Sud-Est.

19. Bien que quelques pays en développement soient parvenus à tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation, de nombreux autres en ont pâti sur le plan économique et se sont trouvés encore davantage marginalisés. Néanmoins, si la mondialisation était adéquatement réglementée, elle pourrait contribuer à corriger les écarts actuels entre pays développés et pays en développement. La Malaisie a bénéficié de la mondialisation grâce la libéralisation du commerce et aux investissements étrangers directs outre le fait qu'elle devient progressivement une destination

touristique populaire. Les principes du développement durable ont été intégrés dans la planification du développement de la Malaisie et dans sa mise en oeuvre. L'approche globale adoptée prend en compte les besoins socioéconomiques des populations ainsi que l'amélioration de leur qualité de vie grâce à une productivité accrue et à la conservation de l'environnement naturel.

20. La Malaisie attache une grande importance à la coopération Sud-Sud. En septembre 2005, elle a officiellement lancé le South-South Information Gateway (L'accès Sud-Sud à l'information), un centre de références unique, fournissant des informations dans l'optique des pays du Sud.

21. **M<sup>me</sup> Enkhsetseg** (Mongolie) dit que son pays fait siennes les déclarations du représentant de la Jamaïque qui a pris la parole au nom du groupe des 77 et de la Chine ainsi que du représentant de la République démocratique populaire lao qui s'est exprimé au nom des pays en développement sans littoral.

22. Les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont très contrastés. Bien que le monde dispose des ressources voulues pour opérer une avancée décisive en matière de développement humain, des disparités considérables persistent pour 2,5 milliards d'habitants, soit 40 % de la population mondiale qui vit avec moins de deux dollars par jour et dont l'ensemble des revenus ne représente que 5 % des revenus à l'échelle mondiale. Bien que certains économistes aient soutenu dans le passé que la croissance économique en elle-même contribuerait à la réduction de la pauvreté, il est devenu patent que des mécanismes efficaces – notamment dans les secteurs de la santé publique, de l'éducation et des filets de protection sociale – s'avèrent indispensables si l'on souhaite que les fruits de la croissance soient également accessibles aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

23. De nombreux petits pays souffrent d'un manque de capacité et ne sont pas en mesure de se développer rapidement – une situation qui souligne la nécessité d'un partenariat mondial entre pays développés et en développement, tel que réaffirmé dans le Consensus de Monterey ainsi qu'au dernier Sommet. L'aide internationale représente une arme efficace dans la lutte contre la pauvreté et la promesse d'augmenter l'APD en faveur des pays en développement d'environ

50 milliards de dollars par année est de bon augure. Afin de faire le meilleur usage possible de l'aide, il s'avère impératif d'en augmenter le volume de manière à permettre les investissements indispensables dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que dans l'infrastructure économique afin d'assurer une croissance durable, outre l'amélioration de la qualité de l'aide. Les principes énoncés dans la Déclaration de Paris en mars 2005 sur l'efficacité de l'aide doivent maintenant être mis en oeuvre.

24. En dépit de l'importance accordée à l'aide, le commerce et les investissements jouent un rôle essentiel pour assurer un développement durable. Ainsi que l'a souligné le Rapport sur le développement humain 2005, les pays en voie de développement exportant vers les pays à revenus élevés sont confrontés à des barrières tarifaires trois à quatre fois plus chères que les barrières commerciales imposées aux autres pays à revenus élevés. La situation est encore pire pour les pays en développement sans littoral. Le cycle de Doha doit par conséquent aboutir à des termes de l'échange plus équitables et plus favorables aux pays en développement sous forme d'un accès au marché plus large et plus prévisible et d'une assistance au renforcement des capacités.

25. La Mongolie se félicite de la décision de l'Union européenne d'ouvrir l'accès sans droits à plus de 7 200 articles en provenance de petits pays économiquement vulnérables, notamment la Mongolie, au titre du nouveau Système généralisé de préférences tarifaires « SGP+ ». Un accès élargi et nettement amélioré signifie que nombre de familles seront en mesure de sortir de la pauvreté. Son pays attend avec intérêt les futures mesures de ses principaux partenaires commerciaux pour améliorer l'accès à leurs marchés.

26. Le document final du Sommet mondial de 2005 a souligné la nécessité de trouver en temps voulu une solution efficace, globale et durable au problème de la dette des pays en développement car cette dernière constitue un frein majeur à leur croissance durable. Il importe d'accorder une attention immédiate à l'allègement ou au rééchelonnement de la dette des pays en développement à faible revenu ou à revenu intermédiaire qui ne sont pas couverts par l'Initiative pour les pays pauvres très endettés et dont le fardeau de la dette s'avère insoutenable.

27. La Mongolie maintient fermement ses engagements de réaliser les objectifs du Millénaire d'ici 2015. La réalisation de la plupart d'entre eux en Mongolie, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'égalité entre les sexes est en bonne voie et devrait s'effectuer d'ici 2015. Néanmoins, il importe de poursuivre encore plus énergiquement la lutte contre la pauvreté. Dans les années 90, lorsque la Mongolie a entamé sa transition vers l'économie de marché, le taux d'inflation s'élevait à plus de 300 % et la plupart des usines avaient fermé, augmentant encore le taux de chômage et la pauvreté. Des politiques cohérentes adoptées par les gouvernements successifs, l'esprit d'initiative du peuple mongol et l'appui des partenaires du développement de la Mongolie ont permis à cette dernière d'atteindre au fil des années un taux raisonnable de stabilité macroéconomique. Le secteur privé génère actuellement environ 80 % du PIB de la Mongolie tandis que la croissance économique en 2004 s'est élevée à 10,6%. La montée en flèche du prix du pétrole a réduit à néant les progrès accomplis. L'appel lancé dans le document final du Sommet à la communauté internationale pour qu'elle agisse sur l'impact de la volatilité et les faibles prix des matières premières tout en appuyant les efforts que déploient les pays tributaires des produits de base en vue de les restructurer, les diversifier et d'en renforcer la compétitivité, mérite une réponse rapide. La Mongolie appuie la recommandation d'instaurer des accords sur les prix des produits de base, de mettre en place des instruments de stabilisation des prix ainsi que de créer une facilité financée par des subventions, administrée par l'une des institutions de Bretton Woods, pour répondre rapidement aux chocs du marché, destinée aux pays à faible revenu et essentiellement tributaires des produits de base.

28. Au titre du huitième objectif du Millénaire pour le développement, « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement », la Mongolie a fixé des objectifs spécifiques pour tenir compte des besoins particuliers des pays sans littoral. Une étude de la CNUCED a révélé que ces derniers dépensaient deux fois plus pour les transports que la moyenne des pays en développement et trois fois plus que la moyenne des pays développés. La combinaison de coûts d'importation plus élevés et de bénéfices moindres pour les exportations diminue la compétitivité des pays en développement sans littoral. Depuis 1998, la Mongolie poursuit des négociations avec deux de ses

voisins, la Fédération de Russie et la Chine, afin de réduire le coût des transports transfrontières et celui des formalités qui en découlent. Les perspectives d'aboutir à un accord à cet égard semblent favorables.

29. Dans le cadre de la réforme du Conseil économique et social, l'assistance des Nations Unies, que ce soit sous la forme d'expertise ou de fonds, doit être ciblée, axée sur les résultats et adaptée aux besoins de développement les plus prioritaires des pays concernés, en vue d'aider les populations à échapper à la pauvreté et à mener une vie normale. Une disparité considérable doit être rectifiée. Dans les pays bénéficiaires, un exercice conjoint est mené tous les cinq ans pour déterminer les domaines de haute priorité pour l'assistance au développement, aboutissant à un document, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide développement ainsi qu'à un bilan commun de pays visant à fonder le cycle de programmation suivant. Toutefois, il n'existe pas ensuite de suivi approprié au Siègle. Il en résulte que les différents programmes d'assistance dans un pays donné sont approuvés par les différentes entités respectives des Nations Unies, sans qu'il y ait au Siègle une entité unique responsable du suivi de l'ensemble de l'assistance pour veiller à ce que les organismes du système des Nations Unies fournissent aux pays en développement un train de mesures coordonnées entre elles. La réforme du Conseil représente une opportunité pour résoudre ce problème.

30. **M. Yao Wenlong** (Chine) déclare que le développement représente depuis longtemps un objectif qui a été récemment réaffirmé par les dirigeants nationaux dans le document final du Sommet de 2005. Des opportunités sans précédent de développement (mondialisation économique, progrès scientifiques et technologiques rapides, amélioration des forces productives) sont apparues en même temps que des défis dramatiques qui font obstacle au processus de développement (pauvreté et sous-alimentation largement répandues, écart croissant entre le Nord et le Sud, restrictions tarifaires, fardeau de la dette et propagation des maladies), ce qui suggère que les causes du déséquilibre mondial dans la croissance sont de nature structurelle. Pour lever ces obstacles structurels, il importe de créer un nouvel ordre économique international plus équitable, comportant notamment la création d'un système commercial multilatéral ouvert et non discriminatoire ainsi qu'un système financier international amélioré, auxquels les

pays en développement participeraient plus activement. Le cycle de Doha devrait refléter le thème du développement et les pays développés devraient ouvrir l'accès à leurs marchés, mettre un terme à leurs subsides agricoles et vraiment appliquer un traitement spécial et différencié.

31. Un véritable partenariat s'est construit sur des engagements mutuels et des responsabilités partagées. Lors du dernier Sommet, les pays en développement se sont montrés déterminés à poursuivre courageusement des réformes structurelles, à améliorer leur gouvernance et à renforcer la coopération Sud-Sud ainsi que leur propre développement. En compensation, les pays développés doivent mobiliser une volonté politique suffisante pour créer un climat économique favorable aux importations, respecter leurs engagements et adopter les mesures voulues en matière d'éradication de la pauvreté, d'aide financière et d'allègement de la dette, outre l'application de l'objectif internationalement convenu relatif à l'APD. Ils devraient également mobiliser leur société civile et leur secteur privé pour compléter les actions du gouvernement afin d'accélérer la croissance économique.

32. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la coopération internationale devrait être renforcé dans les domaines de la formation d'un consensus ainsi que dans la formulation de règles en faveur d'une participation accrue des pays en développement. L'Organisation devrait consolider sa coopération avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres instances internationales et régionales en vue d'appuyer le développement. Les capacités de coordination du Conseil économique et social devraient être renforcées. Le Conseil devrait favoriser les initiatives visant à élaborer un cadre pour l'évaluation de la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

33. En dépit d'efforts sans relâche, les pays africains, notamment dans la région subsaharienne, rencontrent d'innombrables difficultés dans leur développement. La communauté internationale devrait porter davantage son attention sur la stabilité du continent africain et son développement à long terme tout en fournissant une aide ciblée à l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les pays les moins avancés ont besoin d'être aidés à surmonter leurs difficultés particulières dont l'élimination

contribuerait considérablement à la réalisation des objectifs du Millénaire à l'échelle mondiale.

34. La Chine a pris l'engagement de renforcer la coopération Sud-Sud, reflétant l'esprit d'indépendance et de solidarité des pays en développement. À cette fin, le Président Hu Jintao a annoncé lors du récent Sommet de nouvelles mesures dans cinq domaines : finances, dette, commerce, renforcement des capacités et santé publique. La Chine se propose d'instaurer de nouveaux échanges d'expériences avec d'autres pays en développement en vue de dégager de nouvelles voies pour renforcer l'efficacité de la coopération Sud-Sud.

35. **M. Koonjul** (Maurice), prenant la parole au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), déclare que l'Alliance fait sienne la déclaration du représentant de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine. La flambée des prix du pétrole a modifié les prévisions économiques et les plans; elle pèse de plus en plus lourdement sur les pays en développement, notamment les petits États insulaires, dont la croissance durable se trouve ainsi compromise. En raison de la hausse du prix du pétrole et des matières premières ainsi que la baisse de leurs exportations, ces États, qui étaient des importateurs nets de pétrole, de minéraux et d'autres matières premières essentielles, subiront pour longtemps une détérioration des termes de l'échange. Ceci s'apparente à un choc économique majeur et sapera sans doute leurs efforts de réaliser un développement durable.

36. La dépendance énergétique constitue une source majeure de vulnérabilité économique. Par conséquent, la Commission devrait rechercher les idées convergentes sur les façons de sensibiliser davantage à la nécessité de faire appel à des sources d'énergie alternatives. Différentes possibilités devraient être examinées. La production, la distribution et l'utilisation de l'énergie devraient être plus efficaces. De nombreux petits États insulaires en développement ne sont pas en mesure d'adopter des pratiques axées sur l'efficacité énergétique faute de disposer des informations et des politiques appropriées, et, plus important encore, d'audits de consommation énergétique. La canne à sucre pourrait être utilisée pour la production d'éthanol, tandis que l'huile de noix de coco pourrait servir de substitut au diesel. La technologie de conversion de l'énergie thermique de l'océan pourrait être utilisée pour produire de l'électricité tout en fournissant toute une série d'autres

produits tels que de l'eau douce en quantité, riche en éléments nutritifs, qui peut être utilisée en aquaculture marine et pour des engrais ou sous sa forme d'eau glacée pour le refroidissement industriel ou l'air conditionné. Les nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie marémotrice sont relativement peu coûteuses, sans incidences écologiques négatives majeures tout en offrant une source fiable d'électricité. Dans le cadre de la stratégie de Maurice, les petits États insulaires en développement, avec l'aide de leurs partenaires internationaux, devraient oeuvrer ensemble pour promouvoir la diffusion et l'application des technologies appropriées et pour renforcer les mécanismes existants tels que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les sources d'énergie nouvelles et renouvelables ou le Fonds affectation spéciale thématique du PNUD pour une gestion de l'énergie au service du développement durable. Des progrès devraient être réalisés dans ce domaine avant l'examen de 2006 par la Commission du développement durable.

37. Le changement climatique et ses variations, l'élévation du niveau de la mer et les risques de catastrophes naturelles, outre d'autres phénomènes environnementaux, ont provoqué une dégradation de l'environnement. La fréquence, l'intensité et l'ampleur des ouragans et des cyclones tropicaux ont augmenté, entraînant des effets dévastateurs sur les petits États insulaires en développement, victimes innocentes du réchauffement de la planète. Ces États devraient par conséquent bénéficier d'une assistance financière et technique pour s'adapter aux incidences du changement climatique. L'Initiative mondiale Clinton, lancée à New York en septembre 2005, a organisé des discussions approfondies sur les réponses possibles au changement climatique, notamment l'examen des possibilités commerciales liées à l'investissement dans des sources alternatives d'énergie. De fait, la demande pour une énergie propre explose dans le monde entier. Des techniques de combustion propre du charbon sont au moins 25 % plus efficaces que les centrales thermiques au charbon. Les pays en développement, notamment les petits États insulaires en développement, devraient examiner les possibilités de trouver de nouvelles sources de financement sous la forme de projets en commun avec le secteur privé.

38. Les désavantages structurels des petits États insulaires en développement sont liés à divers facteurs exogènes, telle que leur vulnérabilité, leur éloignement

et leur petite taille qui découragent les investisseurs et sapent les efforts des États qui tentent de tirer profit des forces de la mondialisation et des nouvelles possibilités commerciales. Leurs opportunités de se spécialiser dans d'autres secteurs sont peu nombreuses et souvent limitées au développement de services internationaux, tandis que la plupart de leurs exportations agricoles et manufacturées doivent faire face à une forte concurrence internationale. Les réponses à ces questions requièrent des mécanismes compensatoires de prix ainsi que des conditions préférentielles dans le domaine des investissements. Toutefois, jusqu'à présent, la notion de mesures financières très favorables n'a pas beaucoup progressé si ce n'est la mesure d'appui de la Banque mondiale en faveur des petits États insulaires, encore que la CNUCED plaide depuis longtemps pour un traitement différencié à leur égard, reconnaissant que leurs économies sont extrêmement vulnérables. Le Consensus de Sao Paulo l'a d'ailleurs invitée à examiner leurs problèmes particuliers. Il espère que ces questions seront réexaminées en temps voulu pour la Conférence ministérielle de Hong Kong.

39. Au cours de la Réunion plénière de haut niveau en septembre 2005, le Premier Ministre de Maurice, prenant la parole au nom de l'Alliance des petits États insulaires, a décrit la feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie de Maurice tout en appelant l'attention sur la nécessité de mobiliser des ressources internationales et nationales à cet effet. Durant le mois, la Deuxième Commission continuera d'examiner le document final de la Réunion internationale sur l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement tenue à Maurice en janvier 2005. Au titre de la stratégie de Maurice, le Bureau des Nations Unies du Haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, a reçu mandat de continuer à mobiliser un appui international ainsi que des ressources pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade. Un problème majeur dans la mise en œuvre du Programme d'action réside dans l'absence d'un mécanisme central de coordination du financement. La plupart des projets et programmes ont été couronnés de succès grâce à des démarches ciblées. En vue d'appuyer ces efforts, le bureau du Haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États

insulaires en développement devrait poursuivre énergiquement ses activités d'appel de fonds. Au point 54 de l'ordre du jour relatif au développement durable, Maurice introduira un projet de résolution intitulé : « Conférence internationale pour examiner la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement » et demandera de nouveau du personnel et un équipement appropriés de même niveau que ceux du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies afin de faciliter l'application efficace et complète de la Stratégie de Maurice.

40. **M. Kazykhanov** (Kazakhstan) dit que le récent Sommet incite à un optimisme prudent en appelant à la mise en oeuvre rapide et complète des décisions et recommandations des grandes conférences et sommets tenus au cours des cinq dernières années. Le commerce international constitue un instrument clef pour accélérer la croissance économique, pour financer le développement et éliminer la pauvreté, aussi est-il crucial que les négociations du cycle de Doha aboutissent. Le Kazakhstan se félicite des mesures positives adoptées par les pays donateurs dans le domaine de l'aide et de l'allègement de la dette des pays les moins développés, ces mesures s'avèrent cependant insuffisantes pour assurer la mise en oeuvre complète du Consensus de Monterrey.

41. Grâce à la stratégie nationale de développement du Kazakhstan, les objectifs du Millénaire pour le développement ont été réalisés ou sont en voie de l'être. Les réformes économiques ont produit la stabilité macroéconomique et le taux de croissance moyen du PIB au cours de ces cinq dernières années avoisine 10 %. Les revenus du pétrole et des exportations de gaz sont versés dans un fonds national en vue d'assurer le développement économique et social durable et d'amortir l'impact des chocs extérieurs.

42. La poursuite de la libéralisation du commerce et l'accession à l'OMC sont des composantes essentielles de la stratégie générale de développement du pays. Le statut du Kazakhstan comme pays sans littoral avec une économie en transition devrait être pris en considération dans les négociations sur son accession à l'OMC. En effet, le Programme d'action d'Almaty demande qu'une attention particulière soit consacrée aux besoins spécifiques des pays en développement sans littoral. En vue d'appuyer la mise en oeuvre de ce Programme, le Gouvernement du Kazakhstan a

organisé en mars 2005 une réunion de haut niveau sur le rôle des organisations internationales, régionales ou sous-régionales dans l'application du Programme d'action d'Almaty.

43. On a considéré que le document final de cette réunion constituerait une contribution importante à la mise en oeuvre du Programme d'Action d'Almaty grâce au renforcement des partenariats avec l'ensemble des parties concernées, notamment les organisations internationales, régionales et sous-régionales. L'intégration régionale est extrêmement importante pour l'intégration sociale et économique de la région afin de résoudre les problèmes communs auxquels se heurtent le Kazakhstan et ses voisins, raison pour laquelle le Président du Kazakhstan a proposé la création de l'Union des États d'Asie centrale.

44. Le respect de l'environnement représente un objectif prioritaire du Gouvernement du Kazakhstan. La nature globale des catastrophes naturelles associées au lac d'Aral ainsi qu'à l'ancien centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk requiert une approche radicalement neuve de la communauté des donateurs.

45. Le Kazakhstan est reconnaissant à la communauté internationale, notamment à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées pour son assistance dans le cadre de la lutte contre les suites de ces catastrophes environnementales. En dépit des immenses efforts du Kazakhstan, une plus grande assistance de la part de ses partenaires du développement est requise. En particulier, il demande que l'on appuie le projet de résolution présentée par le Kazakhstan intitulé « Coopération et coordination internationales en vue du rétablissement de la santé de la population, de la régénération de l'environnement et du développement économique de la région de Semipalatinsk au Kazakhstan ».

46. Les événements récents ont montré qu'aucun pays n'est à l'abri des catastrophes naturelles. L'Organisation des Nations Unies devrait jouer le rôle de chef de file en mettant en place à l'échelle mondiale un système d'alerte rapide.

47. Le Kazakhstan accorde une priorité élevée à l'accès aux sources d'eau douce. À cette fin, il a alloué une somme de 900 millions de dollars à un programme d'eau potable pour la période 2002-2012. Le pays appuie les efforts visant à développer et à améliorer la coopération à l'égard des voies d'eaux navigables

transfrontières tout en espérant que le Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement créé récemment par le Secrétaire général devienne un mécanisme efficace pour donner des avis sur les questions de gestion des ressources hydriques.

48. **M. Bhagwat-Singh** [Observateur de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN)] accueille avec satisfaction la reconnaissance dans le document final du rôle crucial attribué à la conservation de la nature et à la gestion durable des ressources naturelles dans l'éradication de la pauvreté, qui sous-tendent également la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, une action urgente s'impose pour maintenir la base environnementale des moyens d'existence durables, vu l'érosion progressive des écosystèmes et leur surexploitation incontrôlée par les services de base. À cet égard, il se félicite de la volonté de la communauté internationale de remplir ses engagements de réduire de façon significative le taux de déperdition de la biodiversité d'ici 2010.

49. Il se dit également satisfait que la communauté internationale ait reconnu que les changements climatiques constituent un défi à long terme et salue son engagement de résoudre d'autres problèmes clefs, notamment la désertification, l'eau et l'assainissement ainsi que les catastrophes naturelles. Quant à l'Évaluation des écosystèmes du Millénaire et du Projet des Nations Unies : Objectif du Millénaire, il déclare qu'il sera nécessaire d'intégrer le respect de l'environnement dans l'élaboration des stratégies nationales conformément au document final du Sommet.

50. **M. Bhattacharya** (Observateur de la Banque mondiale) déclare qu'en dépit du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2005, les économies des pays en développement continueront de bénéficier d'une croissance sensiblement plus forte que celle des pays industrialisés. Grâce à la réforme de leurs politiques, leur taux de croissance, estimé à de plus de 5 % pour les deux prochaines années, dépassera très largement les résultats des dernières décennies. Toutefois, cette analyse positive est partiellement remise en cause par la récente série de catastrophes naturelles ainsi que par la vulnérabilité économique des pays en développement, notamment liée à l'instabilité du prix du pétrole, aux pressions inflationnistes du marché de l'immobilier et aux menaces qui pèsent à long terme sur la stabilité financière en raison de la

persistance des déséquilibres mondiaux. Les incidences du prix du pétrole qui a plus que doublé depuis 2003, préoccupent tout spécialement les pays en développement. De fait, l'impact hors de proportion de la hausse du prix du pétrole sur les pays en développement les plus pauvres qui sont importateurs de pétrole n'a pas été compensé, comme en 2000 et en 2004, par une augmentation du coût des autres matières premières. Pour les pays importateurs de pétrole en Afrique subsaharienne, les coûts supplémentaires devraient entraîner une réduction des réserves, une diminution des importations autres que le pétrole et une baisse de la demande intérieure, créant un risque potentiel sérieux d'accroissement de la pauvreté.

51. Dans le domaine du financement du développement, les engagements forts des dirigeants au Sommet mondial ont renforcé le large consensus international qu'une action résolue des pays industrialisés dans les domaines du commerce, de l'assistance et de l'allègement de la dette doit avoir pour contrepartie de meilleurs résultats et une bonne gouvernance de la part des pays en développement. Les réunions annuelles en septembre de la Banque mondiale et du FMI ont demandé que ces accords se traduisent par des plans d'actions concrets et des étapes quantifiables. Ils ont accepté, notamment, la proposition du G8 d'annuler entièrement la dette des pays pauvres très endettés contractée auprès de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque africaine de développement ainsi qu'auprès du FMI, comme méthode de réduction de la dette et d'augmentation des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en veillant à ce que les capacités de financement des organismes internationaux ne soient pas amoindries. Ils ont également approuvé la proposition conjointe de la Banque et du FMI portant sur le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en vue d'aider les pays les moins avancés.

52. De fait, les conditions pour améliorer l'ordre du jour du développement n'ont jamais été meilleures. Une architecture de pays – la stratégie de réduction de la pauvreté – a été mise en place; le financement de l'aide devrait passer de 50 milliards à 80 milliards en 2004 et à 130 milliards en 2010, la moitié de ce montant étant réservée pour l'Afrique. En outre, des progrès notables ont été enregistrés à l'égard de l'engagement collectif d'améliorer l'efficacité de l'aide.

53. Toutefois, il importe de relever un certain nombre de défis majeurs pour concrétiser ces étapes et ces engagements dans un programme d'action. Il faudra notamment mobiliser une volonté politique déterminée dans un climat budgétaire serré afin d'être en mesure de respecter les engagements pris en matière d'aide tout en assurant qu'une proportion très importante du financement de l'aide soit consacrée au financement de projets ou de programmes; promouvoir des mécanismes novateurs de financement tout en veillant à ce qu'un tel financement soit fourni conformément au calendrier de pays convenu ainsi que dans le cadre d'une approche axée sur les résultats; améliorer la prévisibilité et la flexibilité de l'aide de manière à permettre aux pays bénéficiaires d'élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté, axées sur les résultats, pour des programmes à long terme. Finalement, vu que la libéralisation du commerce s'avère aussi importante que l'augmentation de l'aide et l'allègement de la dette pour accélérer le rythme du développement, le document final de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong sera d'une importance cruciale pour faire progresser le Programme de Doha pour le développement. Tous les pays sans nul doute bénéficieront d'un cycle de Doha ambitieux.

54. Abordant ensuite le thème de l'interdépendance à l'échelle mondiale, il note que les changements climatiques représentent l'un des défis les plus urgents, vu que les pays en développement y sont particulièrement vulnérables. Le programme sur les changements climatiques se recoupe avec l'impérieuse nécessité d'une plus grande efficacité énergétique suite à la flambée des prix de l'énergie. À cet égard, la Banque se profile au premier plan pour élaborer un cadre approprié pour les investissements dans les domaines de l'énergie propre et du développement durable ainsi que pour trouver des options pragmatiques d'investissements et de financement. Les migrations et le rapatriement des salaires représentent un autre domaine d'importance croissante dans l'ordre du jour mondial. Toutefois, une autre préoccupation régionale et mondiale a surgi avec la propagation de la peste aviaire, notamment la possibilité trop réelle que ce virus pourrait à un moment donné muter en une forme transmissible à l'homme, aboutissant à la possibilité d'une pandémie. À cet égard, la communauté internationale doit prendre les mesures préventives nécessaires aux niveaux national, régional et international. Il se félicite par conséquent de la

nomination d'un Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour les gripes aviaires et humaines. Le Président de la Banque mondiale et le Directeur exécutif du FMI ont tous deux souligné l'importance de la participation des pays en développement aux institutions de Bretton Woods ainsi que de la nécessité d'adapter les systèmes de gouvernance de ces deux institutions aux réalités changeantes de l'économie mondiale, en assurant que tous les membres aient une voix appropriée dans ces institutions. La prochaine étape importante de ce processus sera examinée lors de la Révision générale des quotes-parts du FMI.

*La séance est levée à midi.*